



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Synthèse de la Commission
des comptes de l'Agriculture
de la nation du 15 décembre
2021**

Paris, le 15 décembre 2021

La Commission des comptes de l'agriculture de la nation s'est réunie le 15 décembre 2021 pour examiner les données économiques de 2020 et 2021 : résultats maintenant détaillés des exploitations agricoles en 2020 ; conjoncture de 2021 et compte, encore prévisionnel à ce stade, pour l'année 2021.

Baisse des résultats économiques en 2020, toujours avec de fortes disparités entre les exploitations

Le Réseau d'information comptable agricole (Rica) est une enquête harmonisée au niveau européen, qui recueille chaque année les données comptables et technico-économiques d'un échantillon d'exploitations agricoles (hors micro exploitations), en vue de l'analyse de la diversité des revenus des exploitations et de leur formation.

Selon le Rica de 2020, l'excédent brut d'exploitation rapporté au nombre de non-salariés de l'exploitation pondérés par leur temps de travail (EBE par équivalent temps plein (ETP) non salarié) des exploitations de France métropolitaine s'est établi en 2020 à 52 120 euros en moyenne, en baisse de 5,8 % en réel par rapport à 2019. Après prise en compte des charges financières et des amortissements, le résultat courant avant impôt (RCAI) par ETP non salarié s'est élevé, pour sa part, à 26 790 € en moyenne, soit 10,0 % de moins qu'en 2019.

En 2020, les résultats sont une fois encore contrastés. En forte hausse pour les exploitations fruitières, et dans une moindre mesure, le maraîchage et l'horticulture, ils chutent nettement pour les céréales, les oléoprotéagineux et les autres grandes cultures, ainsi que pour la viticulture. Les revenus bruts de la filière fruits augmentent grâce à une hausse quasi générale des prix liée à la crise sanitaire, qui a plus que compensé la baisse des volumes produits, conduisant à une croissance de 27,3 % de l'EBE par ETP non salarié, qui s'établit à 55 020 €. Pour les exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux, pénalisées par les conditions climatiques défavorables, l'EBE par actif non salarié s'établit en moyenne à 42 530 €, en retrait de 6,5 % par rapport à 2019. La viticulture connaît une deuxième année consécutive de baisse de son revenu brut : au-delà du contexte météorologique, elle a notamment pâti de la hausse des droits de douanes américains et d'une consommation

nationale pénalisée par les restrictions sanitaires. L'EBE par actif non salarié chute ainsi de 6,0 %, s'établissant à 63 430 €.

Dans les élevages, les principales filières ont des revenus bruts en baisse, d'ampleur variable selon les productions. L'EBE moyen par ETP non salarié diminue pour les producteurs laitiers (-2,4 %), dans un contexte de hausse des charges, ainsi que pour les producteurs de viande bovine (-3,4 %). Celui de la filière porcine chute fortement (-33,1 %), conséquence de la demande intérieure déprimée par la fermeture de la restauration hors foyer, que la consommation à domicile n'a pu compenser, faisant suite néanmoins à une année 2019 en très forte hausse.

De façon plus générale, les revenus bruts des exploitations montrent d'importantes disparités. En 2020, un quart des exploitations ont ainsi un EBE par actif non salarié inférieur à 21 740 € tandis qu'il est supérieur à 65 980 € pour un autre quart. Toutes orientations confondues, 5,2 % des exploitations ont un EBE négatif.

Comme les années précédentes, les dispersions de revenus bruts les plus faibles sont relevées au sein des élevages d'herbivores. La plus forte dispersion des EBE est à nouveau observée au sein des élevages porcins, même si celle-ci se réduit fortement par rapport à 2019 (écart de 68 230 € entre le quart des exploitations aux résultats les plus faibles et le quart supérieur, contre 117 300 € en 2019).

Par ailleurs, le taux d'endettement s'élève à 42,9 % en 2020, contre 41,0 % en 2019.

Hausse généralisée des prix : la production augmente en valeur en 2021

En 2021, les volumes des productions nationales sont très contrastés, entre baisses historiques (vigne, fruits), maintien ou léger recul (productions animales), et très net rebond (céréales, oléagineux, betteraves). Toutefois, les évolutions les plus marquantes en 2021 sont les hausses des prix de production, dans un contexte également d'augmentation des prix des matières premières.

La production végétale progresse en valeur, en particulier celle des céréales (+ 46,2 %). Les récoltes de céréales ont bénéficié de conditions climatiques favorables à leur culture, progressant ainsi en volume de 17,0 %. Soutenu par une demande dynamique et une production mondiale contrainte, leur prix est en nette hausse (+ 24,9 %). De même, le prix des oléagineux grimpe considérablement (+ 41,9 %), conjugué à une hausse des volumes (+ 8,5 %), si bien que la valeur de leur production augmente de moitié en 2021 (+ 54,0 %). En revanche, la récolte de vin atteint un niveau historiquement bas, avec un volume en recul de 19,4 %, dû au gel printanier et à une météo estivale humide, favorisant l'émergence de maladies. Ces conditions climatiques ont également été défavorables à la production de fruits (- 2,1 %), la diminution des volumes (- 11,3 %) étant néanmoins compensée en partie par la hausse des prix (+ 10,4 %).

La valeur de la production animale croît à un rythme plus modéré : l'augmentation des prix (+ 3,4 %) compense la baisse des volumes (- 1,6 %). Hormis le prix des porcins (- 4,5 %), l'ensemble des prix des animaux augmentent, du fait du dynamisme de la demande nationale suite à la réouverture progressive de la restauration hors domicile.

Dans ce contexte, les comptes prévisionnels de l'Insee pour l'année 2021 anticipent une hausse de la production agricole de 7,5 % en valeur (après - 1,9 % en 2020). La forte hausse des prix (+ 8,7 %) explique l'augmentation de la production malgré son repli en volume (- 1,1 %).

Dans le même temps, les consommations intermédiaires des agriculteurs augmentent plus modérément (+ 2,8 %). Parmi les plus fortes hausses, la facture énergétique augmente de 15,5 % et les achats d'aliments pour animaux de 7,8 %. Sous l'effet de la forte hausse de la

production et de l'accroissement plus modéré des charges, la valeur ajoutée brute de la branche agricole progresserait nettement (+ 14,2 %).

Une fois ajoutées les subventions d'exploitation nettes des impôts sur la production, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif, qui mesure le revenu des facteurs de la branche agricole, augmenterait de 11,2 % en 2021 en termes réels, après – 3,0 % en 2020.

Après déduction des charges locatives, des rémunérations et des versements d'intérêts de la branche agricole, le résultat brut par actif non salarié, en termes réels, augmenterait de 17,1 %, après – 2,6 % en 2020.

Contacts presse

Service de presse de Julien DENORMANDIE

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tel : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Hôtel de Villeroy
78 bis, rue de Varenne
75007 PARIS

www.agriculture.gouv.fr

www.alimentation.gouv.fr

@Min_Agriculture